



Protocole COVID

GLUP saison 2020-2021



Règles générales

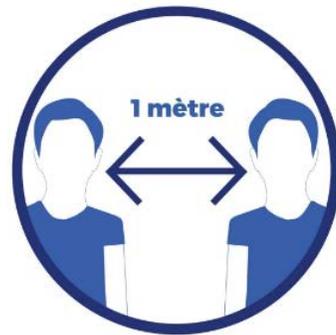
- Port du masque obligatoire lors des déplacements, dans le local et dans les vestiaires
- Respect de la distanciation sociale
- Respect des sens de circulation dans le local et pour l'accès à la piscine
- Jaugeage maximum des vestiaires communs : 6 personnes (privilégier les vestiaires individuels)
- En cas de suspicion COVID, se reporter au protocole défini plus loin
- Aucun rassemblement autorisé ni activité festive en dehors de la pratique sportive

Au-delà des règles décrites dans ce document, nous comptons sur vous pour faire preuve de bon sens et de prudence.

Les locaux et la piscine sont désinfectés régulièrement les services du SIUAPS.

Conditions d'accès au local

- Port du masque obligatoire
- Suivre le fléchage au sol
- Respectez la distanciation (1m)
- Ne pas rester dans le local SAUF pour récupérer ou déposer son matériel





RÉCUPÉRATION DU MATÉRIEL DE PLONGÉE AVANT SÉANCE

① Suivre le fléchage au sol

Ne pas rentrer dans le local grillagé

② Récupérer la bouteille, le détendeur et la stab qui vous seront attribués

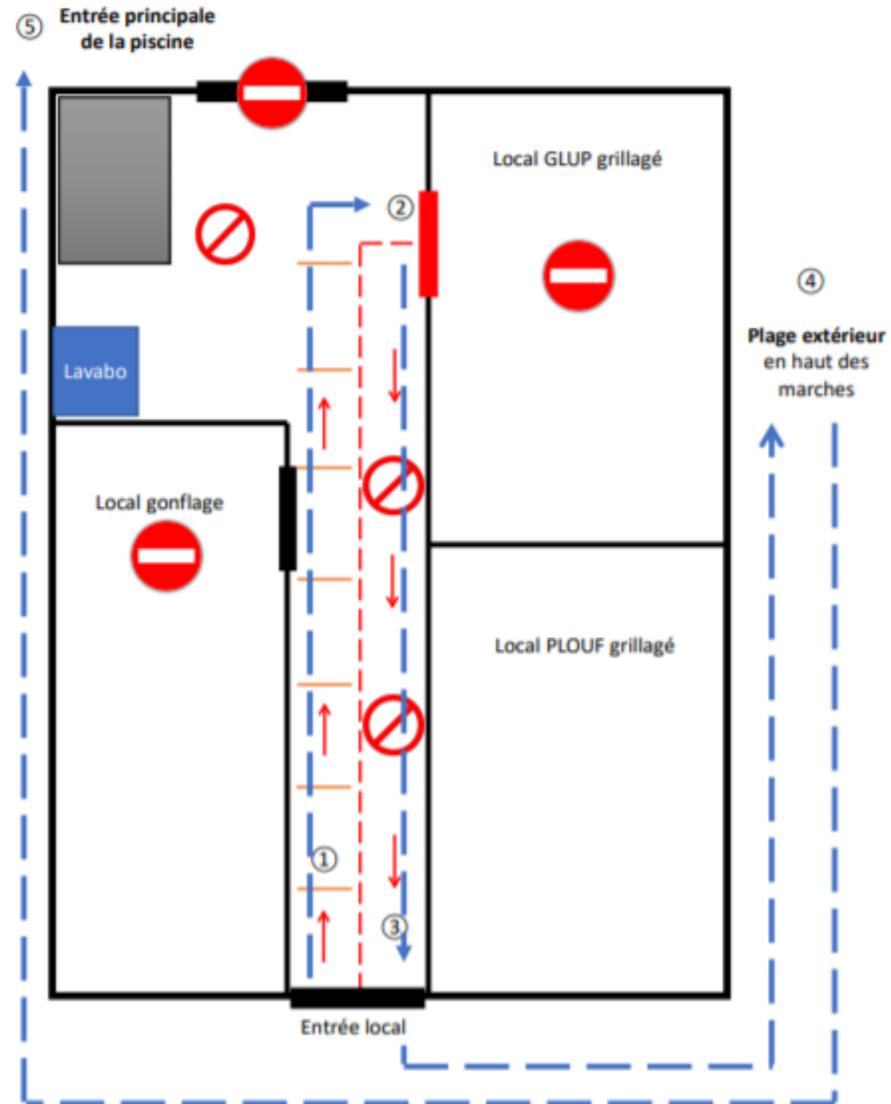
Mémoriser le numéro du bloc !

③ Ressortir du local

④ Gréer son bloc sur la plage extérieur en haut des marches

⑤ Rentrez dans la piscine par l'accès principal

Avant séance





Protocole de désinfection du matériel

- Chacun est responsable de son matériel pour la séance
- Aucun échange de matériel n'est permis
- Le matériel est désinfecté avant chaque utilisation
- A la fin de la séance, chaque membre devra désinfecter lui-même son matériel grâce au pulvérisateur sans rinçage mis à disposition (certifié pour un usage COVID-19).
- Aucun retour de matériel non désinfecté ne sera accepté.



Après séance

① Sortir son matériel toujours grée sur la plage extérieur

Aller prendre sa douche et se changer

② Sortir par l'accès principal

③ Dégréer son bloc

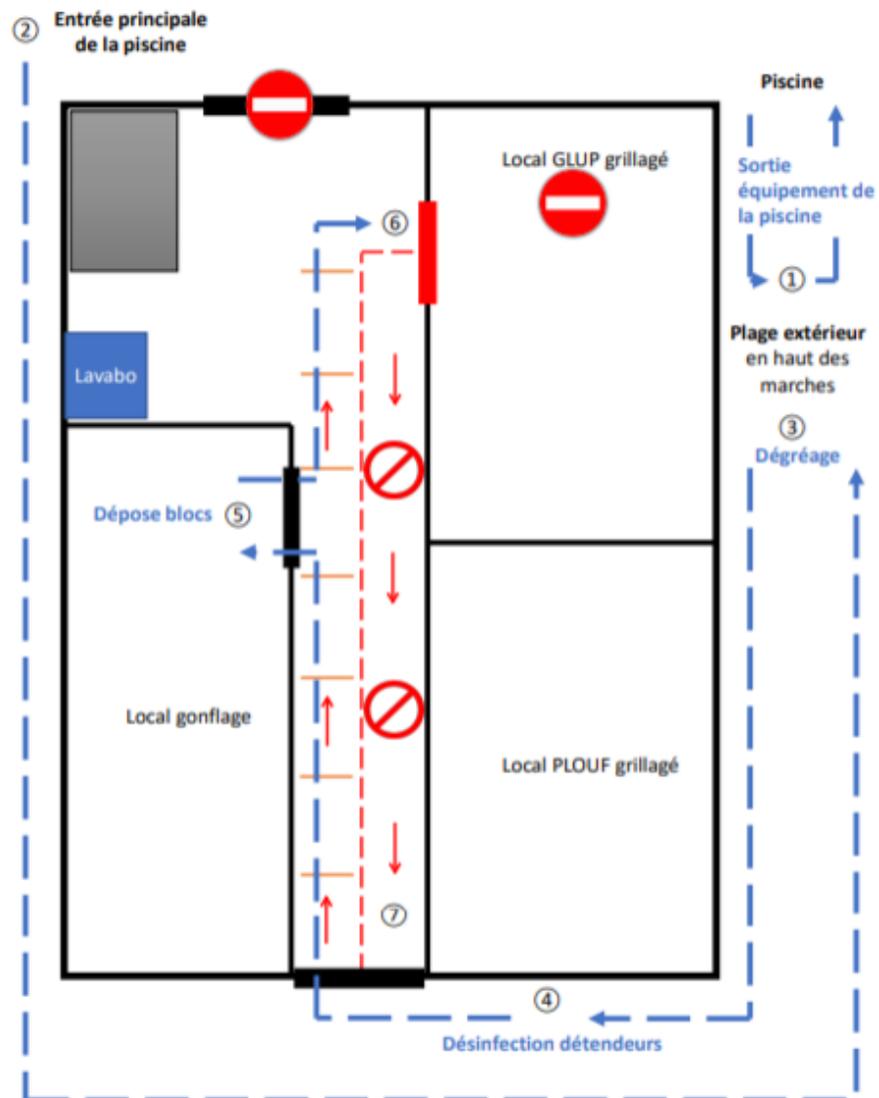
④ Faire désinfecter son détenteur

⑤ Déposer sa bouteille au local gonflage

⑥ Déposer sa stab et son détenteur au responsable à l'entrée du local
GLUP

⑦ Sortir dehors

Après séance





Protocole COVID

Notre attention se porte sur deux cas :

- Les cas avérés (symptomatiques ou asymptomatiques, testé positif)
- Les cas contact (être en contact à moins d'un mètre d'un cas avéré ou symptomatique en attente de test pendant plus de 15mn)

Dans les deux cas précédents :

- 1) La personne contaminée se signale à son moniteur
- 2) Le moniteur prévient le reste du groupe
- 3) Le groupe, moniteur inclus, est placé en quatorzaine stricte : pas de plongée pendant 7 jours calendaires

NB : en cas de contact avec un cas symptomatique avec test négatif, le groupe peut revenir plonger avant la fin de la quatorzaine à l'exception du plongeur à l'origine de la suspicions qui devra, lui, respecter une quatorzaine stricte après la fin de ses symptômes.